



Puni.es d'être malades

Le gouvernement atteint du virus de la fausse bonne idée, halte à la contagion!

Le gouvernement s'applique à proposer le **passage d'1 à 3 jours de carence** dans la fonction publique en cas d'arrêt maladie, ainsi que **l'abaissement de 100 à 90% de la rémunération** des agents publics pendant les 3 premiers mois du congé maladie ordinaire.

Alors que les services publics sont sous-dotés, que leur attractivité est en berne, que la pénibilité au travail s'exacerbe, et que le bon fonctionnement de nos services repose bien souvent sur l'engagement des personnels qui sont nombreux à cumuler des heures supplémentaires, au détriment de leur santé, cette mesure est, pour le SNEPAP-FSU, injuste et contre-productive.

Injuste car elle repose sur l'idée que les agents publics se mettent en arrêt régulièrement pour des courtes durées, car ce sont des tire-au-flanc et que cela ne leur coûterait rien. Baliverne.

Les arrêts maladie sont plutôt un révélateur de la pénibilité des conditions de travail ! Sans compter que le système des jours de carence instauré dans le privé n'a pas réduit les arrêts maladies des salariés. Au contraire, ils sont en constante augmentation. Pour ce qui est de la fonction publique d'Etat, les chiffres ne démontrent nullement un absentéisme supérieur au secteur privé.

Injuste encore, car l'idée d'un alignement sur le secteur privé est régulièrement diffusée, sans tenir compte des accords collectifs existants dans les entreprises, ni de leur système de prévoyance prenant en charge la perte de revenu de ses salariés.

A contrario, les personnels du service public ne bénéficient pas de ces compensations.

Contre-productive, car si cette mesure est adoptée, elle entraînera des effets délétères : Les personnels ayant des problèmes de santé et ne pouvant faire face à la diminution de leurs revenus, tireront une fois de plus sur la corde, pour éviter un court arrêt de travail. Et ce, au détriment du risque de contagion éventuel de leurs collègues, et au détriment de leur propre santé, avec le risque, quasi certain, d'entraîner un arrêt bien plus long qu'initialement nécessaire, leur état de santé s'étant davantage dégradé.

De plus, cette mesure enrichira les organismes proposant une indemnisation des jours de carence et de compensation de traitement, créant ainsi une iniquité entre les professionnels pouvant payer une prévoyance et une protection sociale complémentaire, et les autres ... Les personnels aux rémunérations les plus faibles seront de fait pénalisés, encore plus, précarisés !

Gel du point d'indice, tassement des grilles indiciaires et maintenant, jours de carence et indemnisation moindre des arrêts maladies, ... Le gouvernement, et cela semble contagieux chez lui, poursuit sa politique de paupérisation des agents publics !

Les clameurs populaires, élogieuses, envers le service public, lors de la crise sanitaire n'étaient que mirage.

Le SNEPAP-FSU s'oppose à ces mesures démagogiques.

Que le gouvernement s'attèle à faire des économies et à chercher de l'argent ailleurs ! Qu'il se penche plutôt sérieusement sur l'amélioration des conditions de travail et la réduction des risques psycho-sociaux au sein de ses services, au lieu de saboter le statut de la fonction publique !

Le SNEPAP-FSU invite tous les personnels à se mobiliser pour défendre leur statut & le service public, face à ces attaques.

COMMUNIQUÉ NATIONAL



Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

□ 12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris □ Tel : 06.43.17.25.05

mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN